



**Assemblée Générale  
ordinaire du VCA  
2023**



**CONVOCATION  
à l'assemblée Générale ordinaire statutaire annuelle  
du samedi 14 janvier.**

Chère adhérente ou cher adhérent au VCA ,

Notre assemblée Générale annuelle prévue par les statuts de notre association aura lieu

**le samedi 14 janvier prochain à 15h00, à Valmy**

dans les locaux municipaux espace Jules Pams.

Nous vous accueillerons à partir de 14h00 pour les formalités d'émargement.

**Ordre du jour l'AG :**

- 1) Mots de bienvenue ;
- 2) Rapport moral de l'exercice 2022 présenté par le président, Yvon Piermantier ;
- 3) Rapports d'activité des différentes sections du club :
  - a. Vélo ROUTE par Yvon Piermantier ;
  - b. Vélo LOISIR par Dominique Marty et Joëlle Quilez ;
  - c. VTT engagé par Jean-Claude Ziberlin et René Cote ;
  - d. VTT pour tous par Philippe Connefroy ;
  - e. VTT tranquillou par Marc Molin ;
  - f. Cyclo-resto par Guy Gouarin
  - g. Randonnée pédestre, par Yves Carbonnel et Alain Redon.
- 4) Rapport financier de l'exercice 2022 présenté par le trésorier, Marc Molin ;
- 5) Rapport des vérificateurs des comptes, Marie-Claire Legrand et Claude Valentini;
- 6) Approbation du rapport financier et affectation du résultat ;
- 7) Approbation du rapport moral et des rapports d'activité ;
- 8) Election du Conseil d'Administration du VCA pour l'année 2023.
- 9) Election des 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023.

*Les documents préparatoires à l'AG vous seront envoyés début janvier.*

**Si le quorum des 50% des membres actif de l'association prévu par nos statuts n'était pas atteint à 15h00, heure d'ouverture de l'AG, une assemblée générale extraordinaire est convoquée, ce même jour, 14 janvier à 15h30.**

**Si vous ne pouvez vous rendre à cette assemblée générale,**

vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire à qui vous aurez confié un pouvoir dont vous trouverez un modèle de rédaction ci-joint.

*Un pot de l'amitiés clôturera notre AG2022.*